

cerises

ROUGE, AIGRE-DOUX - N° 194 - VENDREDI 15 NOVEMBRE 2013

LA CANAILLE DU FAUBOURG

Défiler à Paris derrière Valls ?
Désolé, je manque de "vocation".

AGENDA MILITANT

→ 19 novembre

Rennes [Appel à débattre autour du film
Les Jours heureux](#)

→ 20 novembre

Paris [Les gauches gouvernementales
en Amérique du Sud](#)

→ 21 novembre

Paris [D'association en scop](#)

→ 22 novembre

Ferrière en Brie [Spleen européen](#)

→ 22-24 novembre

Rennes [Comment ne pas monter
Ste Jeanne des Abattoirs](#)

À LIRE SUR communistesunitaires.net

→ **Écologie**
[L'UE et les pollueurs](#)

→ **Débats**

[À propos de la "gauche de droite".](#)
G. Mordillat, H. Malberg, Cl. Mazauric
[CNR, institutionnel et politique.](#)
Roger Martelli, René Moustard

J'ai quelques amis socialistes

Le Giscard de Souchon se vante dans "Poulailler's song" de compter, parmi les gens qu'il "aime bien", un jeune avocat africain. Est-ce que cela nous autoriserait à nous faire douter du racisme de celui qui fut le Président aux diamants ? Certes non.

Moi-même, je dois le confesser, j'ai quelques amis socialistes.

Et alors ? Est-ce que cela me dispense d'une analyse un peu sérieuse de ce qu'est, aujourd'hui, le Parti socialiste ? Ben non !

Évidemment, comme le dit Mordillat dans une tribune de *L'Humanité*, on ne peut pas « *mettre tous les socialistes dans le même sac Vuitton* ».

Mais si l'on raisonne en termes de nature d'une organisation, on constate que le PS, en "parti de gouvernement" (comme on dit, comme "ils" disent) n'a pas l'intention de faire le moindre mal au système capitaliste. Et si l'on mesure ce que FAIT ce parti (et pas seulement ce qu'il DIT), on voit même des décisions du gouvernement Hollande-Ayrault qui vont au-delà de ce qu'ont pu faire Sarkozy et Fillon. La régression sur l'âge de la retraite, par exemple. On a vu là un acte de fermeté ne cédant pas sous les pressions de la rue...

Dans le même temps, pourtant, on ne compte plus les innombrables reculades de ce même gouvernement dès qu'un Gattaz élève le ton, dès qu'un pigeon chapeauté ou non d'un bonnet rouge se met à roucouler avec un peu de véhémence.

On buzze pas mal ces jours-ci sur un éventuel changement de cheval à Maignon. Un peu "à gauche" avec Martine Aubry ? Encore plus "à droite" avec Manuel Valls ? A cette croisée de chemins, une impasse est une impasse. Quel que soit le choix de tactique pour François Hollande, la stratégie du PS est la même. C'est la perspective *TINA* (le « *There Is No Alternative* » de Margaret Thatcher). Comme si l'ouragan était inévitable.

Pourtant, il y a bien une alternative. Elle peut se construire avec le Front de Gauche, pour peu qu'on s'en donne l'objectif. Elle peut même se construire avec des membres du PS ou d'EELV. Mais à quoi rêve-t-on ici ou là en proposant une alliance au premier tour des municipales avec le PS en tant que parti ? Ne voit-on pas la confusion qui s'installerait ? Ne voit-on pas la décrédibilisation que cela entraînerait pour le discours d'alternative du Front de Gauche ?

● **André Pacco**



L'abolition de la prostitution par la loi n'aura pas lieu

La proposition de loi dédiée au “renforcement de la lutte contre le système prostitutionnel” sera débattue à l'Assemblée nationale à partir du 27 novembre. Si elle poursuit heureusement la rupture avec l'époque Sarkozy de répression des prostitués, sa présentation comme une loi destinée à abolir la prostitution pose question.

La bataille fait rage entre partisans d'une “loi d'abolition” de la prostitution et ceux qui n'y croient pas, entre les militants de la pénalisation des clients et les pourfendeurs de leur répression. Appels, regroupements associatifs, tribunes dans les journaux..., les coups partent dans tous les sens, et il est parfois difficile de se faire une idée. Dans la violence des affrontements passionnés que le sujet suscite, on en vient parfois à se demander où se logent des arguments dignes du combat pour l'émancipation.

Commençons par ce qui fait le moins problème. Tous les acteurs de ces débats ont en commun de considérer comme nécessaire la répression de la traite des personnes, des pourvoyeurs de filières clandestines, des mafias. Ils partagent aussi l'idée de protéger les personnes prostituées, que ce soit dans une optique d'accompagnement de la personne dans son parcours quel qu'il soit, ou dans une optique de sortie de la prostitution. Ainsi, une partie des articles du projet de loi fait large consensus : articles sur l'accompagnement et la protection des personnes voulant quitter la prostitution, avec la création d'un

“parcours de sortie” ; disposition pour la mise en place dans chaque département d'une instance de coordination ; ou encore articles sur la délivrance de titres de séjour pour les prostituées qui

Le premier désaccord porte sur les réalités de la prostitution : est-elle un phénomène homogène ? Existe-t-il des hommes prostitués ? Des personnes souhaitent-elles se prostituer ? Une personne prostituée est-elle incapable de faire des choix ?

quittent la prostitution - les personnes prostituées n'ont-elles pas toutes besoin d'être aidées, et ne sont-elles pas toutes dignes d'obtenir des papiers ? -, prévoyant l'octroi sous condition d'un soutien financier temporaire.

Un système prostitutionnel ?

L'appel à l'abolition de la prostitution le martèle : il existerait un “système prostitutionnel”, voire un « *système prostitueur* », disent certains qui veulent ainsi faire peur. Qu'en est-il vraiment ? Les uns estiment que “le marché de la prostitution”, sa structuration, les modes de vie et les pratiques sociales qu'il recouvre, forment un ensemble homogène. Le système prostitutionnel serait ainsi le dispositif de contrainte et d'utilisation des corps des prostituées : des femmes arrivent en France par des filières clandestines, sont exploitées dans des conditions proches de l'esclavage, par des clients qui sont peu ou prou des salauds.

Argument en faveur de cette approche : la prostitution a massivement changé de nature au cours des dernières décennies, elle correspond maintenant, massivement, à une prostitution d'importation de femmes par des réseaux qui structurent une offre sexuelle. Les personnes prostituées sont placées en situation de dépendance et n'ont pour ainsi dire aucune possibilité d'y échapper. On lit aussi, dans un “Appel des jeunes” pour l'abolition cosigné par des représentants de syndicats et de mouvements ●●●

●●● de jeunes et d'étudiants (MJC, MJS, UNEF, UNL, Osez le féminisme...), que « *la prostitution est aujourd'hui la forme la plus brutale de la domination masculine* » (1). Et le viol ? Et l'inceste ?

Une autre approche considère que sous le vocable de prostitution sont désignées des situations si variées qu'il n'est pas possible, ni souhaitable de parler d'un système prostitutionnel global : prostitution permanente et prostitution occasionnelle, d'hommes ou de femmes, prostitution autonome ou en réseau, prostitution de rue ou d'appartement (à domicile ou chez le client), sans parler des effets d'Internet. Ainsi, le Conseil national du sida affirme : « *La prostitution en France a profondément changé ces quinze dernières années. Les pratiques se sont largement*

diversifiées, les trajectoires des personnes ont évolué, les lieux d'exercice de l'activité se sont déplacés, les législations et réglementations ont été modifiées. »

Et la parole des prostitués ?

On notera ainsi de sérieuses différences de points de vue. Les uns formulent l'idée d'un système de plus en plus homogène du fait du poids des mafias organisant la traite des prostituées. Ils considèrent que les personnes ne souhaitent jamais se prostituer, qu'une personne prostituée est toujours incapable de faire des choix, que la prostitution est nécessairement outrageante et dégradante. Pour eux, les hommes prostitués n'existent pas. Les autres décrivent une réalité plus large : de nombreux hommes se prostituent, une partie des femmes et des hommes qui se prostituent font le choix de se prostituer, les personnes qui se prostituent ne sont

pas entièrement démunies de capacité à faire des choix, il est possible que la prostitution ne soit pas dégradante.

Au petit jeu des pourcentages sur les profils des prostitués, le chiffre de 80 % de femmes étrangères, issues de pays où elles sont pauvres, circule beaucoup, de même que celui selon lequel 60 % de ces femmes arrivent en France par les filières clandestines qui les contrôlent par la suite. On va rarement plus loin et c'est dommage. Car 60 % de 80 %, ce n'est déjà plus la majorité. Et ces chiffres ignorent totalement la prostitution masculine, qui représenterait 20 % de la prostitution de rue (et beaucoup plus sur le Net). Au total, les estimations, officielles (2) ou médiatisées, sont fantaisistes : 20 000 prostitués, selon l'Office central ●●●

(1) <http://lesjeunespourlabolition.fr/l-appel-des-1000/>

(2) <http://www.assemblee-nationale.fr/13/pdf/rap-info/i3334.pdf>

Sexualité sans âme ? Police des désirs ?

Dans un monde idéal, sans doute, la prostitution n'existerait pas. Du moins aucune personne ne serait contrainte à louer son corps pour gagner de l'argent. Cependant, la question du consentement et de la liberté de disposer de son corps n'est pas simple.

Pour Dominique Simonet, journaliste et écrivain, les prostitués « *effectuent une dissociation nette entre leur personnalité intime et le corps qu'elle vend. C'est un corps désinvesti que le client achète. (...) Le client de la prostitution peut-il ignorer ce désinvestissement, ce dédoublement, contraint ou volontaire, nécessaire à ce commerce ? Ne voit-il pas que la sexualité sans âme, sans considération de la personne, est à l'antipode de l'idéal de liberté ?* » Chacun des termes de ce propos mériterait discussion : concernant

la signification de la "dissociation" en question aussi bien que ce qu'ignore ou ce que voit le client. N'y-a-t-il pas précisément de fortes chances que le client ne voit rien ? Et est-on sûr que les clients (tous ?) n'aient aucune considération pour la personne prostituée ?

La sociologue Nathalie Heinich, elle, remet en question l'idée « *qu'il faudrait protéger les prostitué(e)s contre eux (elles)-mêmes, en s'appuyant non sur l'expression de leur volonté, mais sur l'état présumé de leur inconscient* ». Elle demande : « *À quand donc une police d'investigation psychanalytique ?* ». Et interroge : « *Quand les défenseurs autodéclarés des prostitué(e)s daigneront-ils écouter leurs revendications, totalement opposées à la mesure de pénalisation des clients ?* » ● G.A.



●●● pour la répression de la traite des êtres humains, ce qui recouvre peut-être les activités de police mais même pas le nombre de prostitués de rue (désormais minoritaires). Notons que le nombre de prostitués en Allemagne serait 20 fois supérieur. N'est-il pas pertinent de penser qu'on peut apprécier la motivation institutionnelle à faire face à une question de société aux efforts consentis pour la connaître et l'analyser ?

Enfin, toujours sur cette question des réalités de la prostitution, se pose la question de la parole des premiers concernés : les prostitués. L'approche qui considère la prostitution comme un phénomène homogène n'accorde aucun crédit à leur parole, si celle-ci ne coïncide pas strictement avec une approche abolitionniste : *a minima*, il faut que la personne soit dans une logique de sortie. Reste que si les personnes prostituées n'ont pour la plupart aucune expression publique sur leurs pratiques, il existe des associations et des collectifs de prostitués, tel le Syndicat du travail sexuel (3).

Ce dernier, hostile à la proposition de loi, rassemble des prostitués qui revendiquent de pouvoir exercer librement : « Nous luttons pour la reconnaissance du travail sexuel, contre toute forme de prohibition de celui-ci, et donc contre

toutes les mesures qui entravent sa liberté d'exercice et le maintiennent dans l'insécurité et le non-droit. (...) Nous revendiquons un statut professionnel permettant d'assurer notre protection sociale et notre retraite. Nous permettons aux travailleur-se-s sexuel-le-s de reprendre la parole dans le débat public sur leur activité professionnelle. Nous

**Se placer
dans une visée
abolitionniste,
ce n'est pas croire, ni faire
croire, qu'une loi pourrait
abolir la prostitution
comme on a aboli la peine
de mort ou mis fin
au système esclavagiste.
La prostitution
est un fait de société.**

ne voulons plus que notre parole soit passée sous silence au profit d'autres intervenant-e-s présenté-e-s comme des spécialistes du sujet. Nous luttons ainsi contre l'opprobre moral à l'encontre de nos activités, qui nous place soit dans le rôle de victimes, soit dans celui de contre-modèles du mode de vie du reste de la société. Nous luttons également contre la traite et l'exploitation des êtres

humains, y compris le proxénétisme de contrainte et l'esclavage, en étant un lieu de réflexion sur un travail sexuel auto-géré et choisi et en défendant les droits des travailleur-es-s sexuel-le-s. » Reste selon nous une question incontournable : la prostitution peut-elle être un métier comme un autre ?

L'illusion de l'abolition par la loi

« Après l'abolition de la traite des esclaves, nous devons abolir la traite des prostituées », affirme Najat Vallaud-Belkacem, ministre des Droits des femmes. D'autres ont évoqué l'abolition de la peine de mort. Mais la prostitution n'est pas, comme la peine de mort, un châtiment décidé par la justice, dont une loi pourrait décider l'abolition. Et elle n'est pas non plus un système économique et politique susceptible d'être renversé, comme le système esclavagiste. Elle est un fait de société.

Là aussi, différentes approches se font face. L'une d'elle consiste à se revendiquer d'une visée abolitionniste. Elle considère qu'il est souhaitable d'en finir avec la marchandisation du corps, toujours aliénante, et qui relève d'un rapport de domination. Elle se situe sur le temps long, ce qui bien sûr n'exclut pas le recours à la loi ; mais elle considère que la loi seule ne suffira pas à changer les choses car sont en jeu des questions anthropologiques. ●●●

(3) <http://site.strass-syndicat.org/>

●●● Elle se marie bien avec les approches qui font de la lutte contre toutes les dominations le cœur d'une démarche politique.

L'autre approche parle d'une « *loi d'abolition* » (4), c'est-à-dire qu'elle porte l'idée qu'une loi pourrait abolir la prostitution. Elle est notamment portée par un appel transcourants politiques, intitulé « *Pour une loi d'abolition du système prostitué* ». Signé par de nombreux députés et sénateurs PS, UMP, UDI et EELV, il l'a été aussi par Marie-George Buffet et Pierre Laurent (PCF). Ce texte revendique d'abord la suppression des mesures répressives à l'encontre des victimes de la prostitution. Et il se prononce pour la pénalisation des clients.

Enfin, un autre discours réfute la confusion entre la lutte contre les violences faites aux femmes et contre les réseaux mafieux et la lutte contre la prostitution en général. Pour lui, chacun doit pouvoir disposer de son corps, et l'État n'a nullement à imposer qu'il en soit autrement (lire l'encadré ci-contre).

Des questions ignorées

Quoi qu'on pense du projet de loi, on doit bien sûr s'intéresser à ses effets, et notamment aux moyens prévus pour sa mise en œuvre. Or, là aussi, le bât blesse. Tous les acteurs de terrain le savent et

le disent : les moyens pour prévenir l'entrée dans la prostitution, accompagner les personnes prostituées, lutter contre les filières clandestines et l'exploitation sexuelle sont très insuffisants, voire dérisoires. L'État ne remplit en rien son prétendu rôle, ne mettant pas en œuvre des

arsenaux législatifs et réglementaires déjà en place. Une résolution réaffirmant la position abolitionniste de la France - principe adopté dès 1960 ! -, n'a-t-elle pas déjà été votée par l'Assemblée nationale en 2011 ? À quoi cela a-t-il servi ? Dès lors, il est permis ●●●

La vertu ne sauvera pas les prostituées

« Notre pays connaît une nouvelle fièvre prohibitionniste. La proposition de loi sur l'abrogation du délit de racolage dont je suis l'auteur, votée au Sénat en mars dernier, ne préconisait ni l'abolition de la prostitution ni la pénalisation des clients. La ministre des Droits des femmes, elle, a réussi à faire élaborer à ses braves soldat(e)s socialistes une proposition de loi abolitionniste qui prévoit de sanctionner les clients par des amendes allant de 1 500 à 3 000 euros. Débattue avant la fin de ce mois, elle sera très probablement votée.

(...) Au nom d'une hypothétique moralisation du pays et de l'émancipation des femmes, les prohibitionnistes vont sacrifier la santé, la sécurité et les maigres revenus de personnes qui sont parmi les plus précarisées de notre société. Et dans le contexte actuel de crise, des moyens seront-ils réellement dégagés pour rendre effectif l'arsenal de mesures d'accompagnement des personnes prostituées ? ou en resterons-nous aux bonnes intentions ? Or la vertu ne nourrit pas. Et elle ne suffira pas à "sauver" ces femmes de la prostitution et de la misère.

Le seul combat qui vaille est le combat contre le proxénétisme et la traite des êtres humains. Une croisade contre les clients n'y contribuera en rien. Certes, la prostitution n'est pas un "métier" comme les autres. Mais si elles le font librement, laissons ces femmes décider de ce qu'elles font de leur corps. Et n'étouffons pas le débat sous une chape idéologique. »

● **Esther Benbassa**, sénatrice Europe Ecologie-Les Verts

(4) <http://www.abolition2012.fr/>



●●● de se demander à quoi sert l'inflation législative. Et l'on peut répondre par exemple : à faire croire que le problème se situe au niveau des fins et non au niveau des moyens, alors même que les fins ont déjà été énoncées et que ce sont les moyens qui font défaut. Et aussi : à diffuser la logique répressive, qui est devenue un des principaux crédos politiques des majorités gouvernementales successives. Encore s'agit-il d'ailleurs d'annoncer plus que de mettre en œuvre, puisqu'il n'y aura pas de moyens substantiels pour réprimer les clients, à moins de privilégier cette action là plutôt que l'action contre les réseaux de trafiquants, ou face à des crimes et des délits. Mettre en place des lois inapplicables en l'état actuel des orientations générales des politiques publiques, c'est enfin occuper le terrain pour éviter d'avoir à se poser des questions essentielles sur le rôle et les moyens de politiques éducatives et préventives défaillantes et profondément dépréciées.

Une véritable rupture idéologique est à mener (5), celle qui consiste à arrêter de vouloir faire le bonheur des gens à leur

place. Il faut, au contraire, reconnaître la valeur de la parole des prostitués - certes pas une parole d'évangile, mais la parole

**Mettre en place
des lois répressives
en grande partie
inapplicables,
c'est occuper le terrain
pour éviter d'avoir
à se poser
des questions
sur le rôle
et les moyens de
politiques éducatives
et préventives
défaillantes
et profondément
dépréciées.**

des premiers et premières concerné-e-s. Il s'agit là de cesser de prolonger l'aliénation qui fait que le silence des prostitués requis par le système prostitutionnel se prolonge, derrière la confiscation

de la parole par ceux qui parlent "au nom" ou "à la place de".

Faute de cela, on pourra longtemps encore considérer qu'il existe une complicité idéologique et politique du système politique avec le "système prostitutionnel" : dans les faits et non dans les textes, le premier s'accommode depuis toujours de l'existence de la prostitution, comme il s'accommode d'ailleurs des violences envers les femmes dans les familles. C'est ainsi qu'il faut interroger le fait même de favoriser ou de participer à une quelconque "union sacrée" entre la droite et la gauche. On ne peut pas passer outre les réalités de l'action publique aujourd'hui : elle n'est pas seulement hostile aux prostitués, elle est sans ambition émancipatrice, éducative et préventive. Et d'ailleurs, même en admettant comme vraie l'hypothèse improbable que la lutte contre la prostitution puisse être une exception aux logiques de restrictions budgétaires à l'œuvre partout, une telle union ne serait-elle pas un cache-misère de tout le reste, à savoir de l'absence de combat global contre toutes les dominations ?

(5) Lire de l'auteur sur le même sujet :
<http://www.cerisesenligne.fr/article/?id=3413> et
<http://www.combatenligne.fr/article/?id=408>

L'impasse de la pénalisation des clients des prostituées

En prétendant remplacer la pénalisation du racolage par la répression des clients des prostituées, la proposition de loi prend le risque de précariser davantage les personnes prostituées. Et elle échoue à promouvoir le combat pour l'émancipation.

Le texte d'appel à une « loi d'abolition », signé de nombreux députés et sénateurs de toutes tendances, revendique « l'interdiction de tout achat d'un acte sexuel et la pénalisation des clients ». Il affirme « qu'en payant pour obtenir un rapport sexuel, le client prostituteur impose sa volonté au mépris de l'autre et de son désir », que « tout acte sexuel non désiré constitue une violence » et qu' « en plaçant le corps humain et la sexualité dans le champ du marché, la prostitution porte atteinte au principe fondamental de respect de la dignité de la personne et de son intégrité physique et psychique ». Des associations, telles que le Réseau ruptures, Osez le féminisme et le Mouvement du nid sont dans la même approche.

Plusieurs points sont ici problématiques. D'abord, l'intitulé « client prostituteur », qui diabolise les clients, les plaçant de fait au rang de criminel. Non, les clients ne sont pas des assassins, et dire le contraire se fait au détriment d'un principe fondamental du Droit : la nécessité et la proportionnalité des peines. Ensuite, concernant le consentement : dirait-on que dans tout rapport marchand, le fait de payer revient à imposer sa volonté au mépris de l'autre ? Ou considère-t-on les personnes prostituées comme inaptes à faire des choix ? Puis, on peut interroger le fait que le légis-

lateur se place sur le registre de l'appréciation des désirs. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il s'agit là d'un ter-

rain délicat, car, à notre connaissance, il n'existe pas d'hommes ou de femmes qui n'auraient que des désirs aimés- ●●●

Contre les violences, la répression : l'emballement sécuritaire

« Si nous considérons que la prostitution est une violence, alors pénalisons les auteurs de ces violences », écrivent dans *L'Humanité* Sabine Salmon et Carine Selahaie, respectivement présidente de Femmes Solidaires et rédactrice en chef du bimestriel féministe *Clara Magazine*. Ne reste plus, donc, qu'à préciser la peine. Une amende ? Mais vu la gravité des faits, comment pourrait-il être question d'une simple contravention ? Pourquoi pas un permis à point, tant qu'on y est ! Un délit ? Mais faut-il, alors, promettre la prison aux clients des prostituées ? Et ainsi la spirale répressive s'engagerait, sans qu'on s'interroge sur les effets des politiques prohibitionnistes qui, par exemple pour les drogues illicites, promettant l'éradication, ne réussissent jamais.

Et l'on peut enchaîner : si nous considérons que la domination masculine et ses modalités concrètes sont des violences, ne faut-il pas aussi pénaliser les auteurs de ces violences en général, tandis que la pénalisation des violences conjugales reste marginale ? Et nous ferions ainsi de la répression le cœur de nos politiques pour faire face aux enjeux de société. Car il faut bien le constater, dans les approches où on met en présence la répression, la prévention, l'accompagnement et le soin, c'est presque toujours la répression qui l'emporte sur les autres dimensions.

Le bon moyen, ou le principal, pour favoriser l'émancipation est-il la répression ? A l'inverse, dans une stratégie d'émancipation, la place prédominante ne doit-elle pas être à l'éducation et à la citoyenneté ?

● G.A.



●●● bles. On veut espérer que personne ne prétende régir les désirs des autres par la loi et qu'on en reste à une conception de la justice qui ne juge pas les intentions (réelles ou supposées), mais les actes. Ainsi existe-t-il déjà dans la loi de nombreuses armes peu utilisées pour bannir les rapports violents entre les personnes.

Renforcer la clandestinité

À l'opposé de la logique répressive, un appel (1) s'oppose à la pénalisation des clients. Il est signé par de très nombreuses associations, issues de différents champs. On compte ainsi parmi les signataires la quasi totalité des associations de lutte contre le sida (dont Act Up, Aides, Solidarité sida et Sida info service), le planning familial, le Syndicat de la magistrature, la Ligue des droits de l'homme, Médecins du monde, la Ligue de l'enseignement, ainsi que des collectifs de prostituées.

Le texte souligne que « la pénalisation des clients ne fera pas disparaître la prostitution, mais accentuera la précarisation des prostituées en les forçant à davantage de clandestinité, et en les éloignant des associations de soutien et de

santé communautaire, et des structures de soins, de dépistage et de prévention. Isolées les un-es des autres, les prostitué-es seront davantage exposé-es à des risques de violences, d'exploitation, et à des contaminations au VIH sida et IST. Cette mesure va renforcer le statut d'inadapté-e social-e des prostitué-es, statut stigmatisant qui doit être supprimé. Considérer que les prostitué-es doivent être traité-es comme des mineur-es

**“Clients prostitueurs” ?
Non, les clients ne sont pas des assassins, et dire le contraire se fait au détriment d'un principe fondamental du Droit : la nécessité et la proportionnalité des peines.**

sans capacité d'exprimer leur consentement, les place dans une catégorie de citoyen-nes à part, favorise le stigma et les pratiques de discriminations. Au contraire, nous voulons qu'elles et ils soient protégés par le droit commun. »

On aura noté la position de Christiane Taubira, ministre de la Justice. Admettant

qu'il « existe des personnes qui choisissent, qui pensent avoir choisi » de pratiquer la prostitution, elle affirme la « nécessité de légiférer sur la responsabilisation des clients », mais souligne le risque « d'aggraver le mal » : « Il y a là un risque de vulnérabilité plus grande chez les prostituées, si le risque pénal les conduit à se cacher davantage. (...) Si on ne se donne pas les moyens d'apporter les réponses aux effets des interdits, nous portons le risque d'être responsable d'une aggravation de la situation ».

L'appel des 343 salauds, consternant par son égoïsme et son manque total d'ambition émancipatrice, aura malheureusement occulté pendant quelques jours ces débats de fond. Cependant, selon une étude de la Sofres, si trois quarts des personnes interrogées estiment nécessaire de responsabiliser les clients des prostituées, 22 % seulement des sondés sont favorables à des amendes, tandis que des majorités fortes se dégagent pour des démarches préventives et éducatives. La voix de la sagesse viendrait-elle du peuple ?

(1) <http://droitsetprostitution.fr/>

À noter, cet appel fédère aussi des dizaines d'associations de nombreux pays.

Lire aussi : <http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/051113/penaliser-les-clients-de-la-prostitution-un-ticket-pour-la-clandestinite>



Ils disent “droitisation”, nous disons “mensonges” !

Gros bonnets volant notre rouge, ville ouvrière du Var passant au brun, ministre rose glissant vers l'amalgame, insultes racistes sur garde des sceaux noire...Ce sombre arc-en-ciel brûle à cette flamme tricolore que personne n'arrive à faire taire. La fille-à-papa passe de plateaux de télé en antennes radios et ceux qui tendent le micro semblent danser autour de ce triste brasier. Certains matins, on croirait les informations écrites pour casser en nous tout courage pour lutter. Comme une tempête permanente, les médias écrivent la chronique d'une droitisation annoncée et les responsables solfériniens semblent déterminés à réutiliser cette peur du pire pour (re-re-re...) plaider le vote utile... calculs risqués.



Quand tout s'accélère, l'Histoire et la mémoire peuvent servir à garder espoir. Je prends mes souvenirs à deux mains et j'essaie de ne pas perdre le fil. Je me souviens qu'il est possible d'éloigner les matins bruns, que d'autres l'ont fait avant nous. Je me souviens que c'est par l'espoir d'une révolution du partage que nos anciens ont su tenir tête à cette bête immonde. Je me souviens aussi d'avant hier, de 2005 et de 2012. Cette belle campagne présidentielle semble déjà loin et nous nous disons parfois que nous avons gâché la mayonnaise...et pourtant nous n'avons pas rêvé. Il y a un peuple de gauche.

J'en suis là de mes réflexions quand je tombe sur un débat dans *L'Humanité* : "Droitisation de la société ou de l'offre politique ?" (1). Vincent Tiberj, docteur en sciences politiques et maître de conférences à Sciences-Po Paris, y affirme qu'« *il existe une réelle déconnexion entre les sphères de pensée des partis et la manière*

(1) "Droitisation de la société ou de l'offre politique ?"
<http://www.humanite.fr/politique/droitisation-de-la-societe-ou-de-l-offre-politique-552773>

dont l'électorat se positionne. Globalement, sur le long terme, le phénomène de droitisation s'avère faux. » Pour lui, il y aurait un boulevard à gauche pour qui porterait un programme de gauche. Je reçois le même jour mon *Regards-mensuel* qui interroge le politologue Roland Cayrol (2). Il dénonce la fable de la montée du FN et affirme que « *jamais dans l'histoire des sondages*

les Français n'ont été aussi attachés à la justice sociale. Ils sont en grande majorité révoltés par l'injustice sociale et la lutte contre les inégalités est au cœur de leurs espérances. »

Depuis je passe mes journées à raconter ces informations. L'enjeu de la maîtrise des médias par les citoyens eux-mêmes et du pluralisme de l'information est plus criant que jamais. La

défense du journal de Jaurès, qui mériterait développement et refondation, est notamment une urgence civile (3).

Pour que l'arc-en-ciel de nos quotidiens retrouve de la gaieté, il faudra une lutte implacable contre la désinformation, une lutte politique pour ramener les termes du débat sur les vrais enjeux, une lutte citoyenne pour que chacun se réapproprie sa vie. Le mouvement Ensemble, qui est en train de se fonder, pourra sans doute être un bel outil au service de ces luttes à venir.

● Laurent Eyraud-Chaume



(2) Roland Cayrol, «Il n'y a pas de droitisation de la société française»
<http://www.regards.fr/web/Roland-Cayrol-Il-n-y-a-pas-de.7177>

(3) Voir la pétition en page 12.
<http://www.change.org/fr/p%C3%A9titions/monsieur-hollandez-vous-celui-qui-laissera-fermer-le-journal-de-jaur%C3%A8s>

Jeremy Bentham et le calcul des bonheurs

Jeremy Bentham (1748-1832), le “père de l'utilitarisme”, est assez mal connu en France, mais il a exercé - et peut-être exerce-t-il toujours - une forte influence dans le monde anglo-saxon. Marx en fait à plusieurs reprises l'une de ses têtes de Turc, notamment dans *L'Idéologie allemande* et dans *Le Capital*. Il l'appelle « *L'insigne Philistin Jeremy Bentham, cet oracle insignifiant, pédant et verbeux de l'intelligence bourgeoise ordinaire du XIX^e siècle* ». On peut en effet le prendre pour l'indice intellectuel du moment précis où la bourgeoisie, classe progressiste voire révolutionnaire qui a porté les Lumières, révèle sa face sombre et réactionnaire. Il est contemporain de la révolution industrielle anglaise qui a mobilisé le charbon, le fer, et la machine, mais surtout les bras et les jambes des hommes, des femmes et des enfants qu'elle a livrés au Moloch de l'accumulation du capital. Il se veut l'héritier d'Helvétius et de son réalisme sceptique : « *Pour aimer les hommes, il faut peu en attendre.* » L'une de ses grandes idées dont on peut mesurer la faveur actuelle est la “prudence”... (« *La prudence, dit-il, veut que nous n'élevions pas trop nos espérances* »... on croirait entendre nos politiques.) Mais il est aussi un disciple d'Adam Smith, le premier des économistes classiques anglais qui a montré avec un certain réalisme comment la richesse des nations était liée au travail, source de la valeur. Juriste, il s'attache avant tout à dissiper les fictions idéalistes censées justifier de toute éternité les lois et les institutions. Pour lui (et en cela il est l'un des premiers penseurs “pragmatistes” et presque ma-

térialiste), l'homme agit par intérêt. Il nous intéresse ici en cela qu'il formule pour la première fois ce qu'on pourrait nommer la conception capitaliste du bonheur. « *Il est clair, écrit-il, que l'homme agit en vue de son propre intérêt ; ce n'est pas qu'il voie toujours son intérêt là où il est véritablement ; car par là il atteindrait la plus grande source de bien-être possible et si chaque homme, agissant en connaissance de cause de son propre intérêt individuel obtenait la plus grande somme de bonheur possible, alors l'humanité arriverait à la suprême félicité et le but de toute morale, le bonheur universel, serait atteint.* »

Vivant à l'époque où s'impose le tiroir-caisse, il juge le bonheur quantifiable et met au point un principe de calcul permettant de juger du bonheur en faisant la comptabilité en partie double des plaisirs et des peines, des avantages et des inconvénients de tel ou tel plaisir, prenant en compte sa durée, ses effets, etc.

La morale consiste à aider l'homme à ne pas se tromper dans ses calculs. « *Qu'est-ce que le bonheur ? C'est la possession du plaisir avec exemption de peine* », dit-il. Pour cela, il est bon de posséder car le bonheur s'achète. « *La richesse n'est pas désirée pour elle-même, mais surtout parce qu'on peut l'échanger contre d'autres objets que nous désirons.* »

En fait, il compte sur l'équilibre raisonné des égoïsmes pour parvenir au bonheur général. En bon libéral, après avoir été tenté de confier à l'État le soin de réfor-



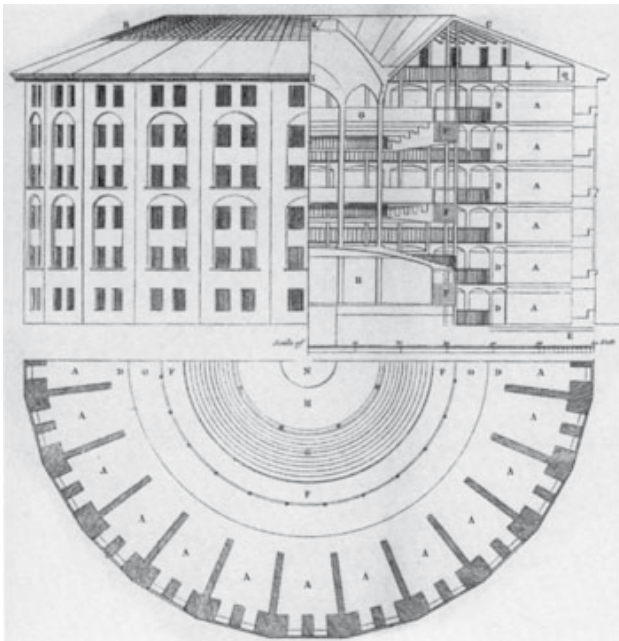
Bentham embaumé, exposé à la bibliothèque de l'université de Londres.

mer le monde, il se rallie à l'idée que « *la main invisible du marché* », selon l'expression d'Adam Smith, permettra l'harmonisation des intérêts et l'allocation optimale des ressources, pour parler comme les économistes d'aujourd'hui.

L'échange est au fondement de la société et il est juste. (C'est déjà l'idée néo-classique de la “concurrence pure et parfaite”).

« *La sphère de la circulation des marchandises, où s'accomplissent la vente et l'achat de la force de travail, est en réalité un véritable Eden des droits naturels de l'Homme et du citoyen. Ce qui y règne c'est Liberté, Égalité, Propriété et Bentham* », écrit Marx, avec son ironie habituelle, dans le Livre I du *Capital*.

Libéral, Bentham l'est sur bien des points. Par exemple, il se prononce pour la liberté d'expression, l'abolition de la peine de mort, le droit au divorce, la dépenalisation de l'homosexualité... Mais ●●●



La prison idéale conçue par Bentham.

●●● c'est un libéralisme modéré. Au plan social, il fait preuve de «réalisme» ou de "prudence" et considère que le "bonheur parfait" relève des chimères philosophiques. Il se résigne ainsi à penser qu'« *un travail pénible, une soumission quotidienne et une condition presque identique à la misère seront toujours le lot du plus grand nombre* ».

Il est clairement du côté des possédants et ne conteste pas l'économie capitaliste. Il s'est d'ailleurs fait connaître par un libelle intitulé *Défense de l'usure* dans lequel il prône des taux d'intérêts raisonnables.

Pour changer les choses, il ne compte pas sur une révolution, contrairement à Marx, mais sur l'évolution qui permettra à la "classe moyenne" de grandir...

Au plan politique il est favorable à la démocratie, mais une démocratie modérée... garantie par le suffrage censitaire.

Bien sûr, dans cette situation où le bonheur de tous ne saurait être parfait, l'égalité doit être subordonnée à la sécurité et

l'autorité est nécessaire pour défendre la propriété et la société.

C'est pourquoi, sa philanthropie le poussant à s'intéresser aussi aux brebis égarées de la société, il consacre une partie de son énergie vers la fin de sa vie à imaginer les plans d'une prison idéale fondée sur un modèle «panoptique», dans lequel les gardiens peuvent voir d'un point central toutes les cellules disposées en arc de cercle. Sur le coup, son idée n'aura pas de succès, mais elle finira par être adoptée (par exemple dans les prisons américaines). On y voit déjà se mettre en place la contrepartie du «libéralisme» : le contrôle social généralisé décrit par Orwell dans *1984*. (Foucault traite du «panoptisme», « *la technologie disciplinaire à laquelle rien n'échappe* », dans *Surveiller et punir*).

Jeremy Bentham a fait des émules, de James Mill à Owen, le socialiste utopique et réformiste du XIX^e, et à beaucoup de "penseurs" d'aujourd'hui.

Son idée du bonheur fondé sur le calcul des satisfactions a aussi été critiqué en



Percy Bysshe Shelley

son temps, par exemple par l'économiste John Stuart Mill qui disait : « *Il vaut mieux être un homme insatisfait qu'un porc satisfait : il vaut mieux être Socrate insatisfait qu'un imbécile satisfait.* »

Je ne connais guère de poète qui ait chanté ce bonheur-là, le bonheur individualiste et finalement pauvre des riches. Il en est au contraire beaucoup qui l'ont combattu. Dès l'époque de Bentham. Tels William Blake ou Percy Bysshe Shelley, (1792-1822), qui disait : « *Hell is a city much like London* », L'enfer est une ville bien pareille à Londres...



Pas de marinière pour Aulnay



Éditions Plein Jour
344 p. - 19,50 €.

Sylvain Pattieu est maître de conférences en Histoire à l'université Paris 8-Saint-Denis. De l'annonce de la fermeture à la confirmation du plan social, cet historien et écrivain s'est rendu devant l'usine PSA d'Aulnay-sous-Bois, dans les manifestations des salariés menacés puis, à la faveur de la grève, dans l'usine elle-même. *Avant de disparaître* est la mise en forme - et en perspective - des paroles qu'il a recueillies auprès des ouvriers d'Aulnay.

Le monde du travail se prête bien à la chronique, serait-on tenté de dire. On y lit ce qui a précédé l'arrivée de l'écrivain : le plan social préparé de longue date, dénoncé par la CGT qui l'a découvert ; la résignation des uns, l'incrédulité des autres. L'écœurement de beaucoup qui ont «tout donné pour Citroën».

PSA Aulnay, c'est une grande usine appartenant à un grand groupe, du solide. « 1973 : l'usine la plus moderne d'Europe ... Elle en a vu passer des voitures. DS, CX, AX, Saxo, 104, C3. Pas mal de succès. Beaucoup d'argent. »

Tous ceux qui y ont été embauchés ont cru pouvoir y faire carrière ou, à défaut, pouvoir s'y couler jusqu'à la retraite. Une fois passées les élections, la direction du groupe met fin aux dernières illusions et le pouvoir en place aux derniers espoirs : « *Le ministre pose, en marinière ... Il ne peut rien faire pour Aulnay.* »

Sylvain Pattieu nous restitue ces fragments de vie, de colère, d'espoir, de désillusion de Gigi, Alison, Christophe, Farid, Roland, Mimoun, M'Barek... Des voix bien vivantes venues du ferrage, de la peinture ou du montage, qui disent la fermeture, l'incertitude du lendemain, l'usine à l'arrêt, mais aussi l'attachement au métier, l'usure, les relations avec les chefs... et la volonté de rester dignes et solidaires : « *Ce n'est pas une victoire, pas une défaite. C'est la vérité des prix. La vérité du rapport de forces, dégradé, la vérité de ce qu'on peut avoir. Ne pas gagner, ne pas perdre complètement. Ne pas se laisser écraser. Apprendre, comprendre, résister, préparer des jours meilleurs, s'ils viennent.* »



● Gilles Boitte



*délirium
très
mince*

Un texte proposé à Cerises, par son auteur

Sacrédié, militants ! Quelle est donc cette affaire
Un hersât politique, où l'on ne sait que faire
Une plongée, perdu dans les affres du doute
Mais au bout, blancs ou noirs, vivrons-nous la déroute ?

Le marchand de promesses est allé grâce à nous
Au sommet de l'État, vous en souvenez-vous ?
Il avait tout promis, mais il n'a rien tenu
La dette a sclérosé ses désirs ingénus.
Et le monde marchand a gravé dans sa tête
Que l'argent des banquiers, c'est l'argent de la fête
Foin de ce qu'il a dit, la vérité est là
Le socialiste né vit déjà son trépas

Le monde libéral veut des économies
Que le peuple se taise, on gouverne pour lui.
Le bonheur n'est pas loin, juste un peu de patience
Les souffrances vécues sont un bien pour la France
Mille et mille chômeurs, peu importe les hommes
On a trop profité, assistés que nous sommes
Bien soignés, bien nourris, trop payés à rien faire
Au lieu de regimber, on devrait bien se taire.

Des pays de l'euro s'en sortent mieux que nous
La piétaille au travail ne discute pas tout
Partageons la vertu des élus socialistes
Qui optent pour le choix de rester sur la piste.
Quelques-uns d'entres nous souhaitent les soutenir
Sachant qu'à chaque fois, nous devons en souffrir
Et nos aînés, pourtant, nous avaient prévenus
L'histoire recommence, alors, ne marchons plus.

Même si dans les mots il y a de la rudesse
Critiquer sans changer est une vraie faiblesse.
Des strapontins acquis, par une mésalliance
Que déciderons-nous concernant la gérance
Du carrosse au pouvoir, quelle sera notre roue
La septième je crois, discréditée partout.
Avec ce faible poids, aurons-nous l'illusion
De faire triompher la voie de la raison ?

Serons-nous les moineaux qui attendent les miettes
Pépiant nos principes au fond de nos assiettes
Ou comme les tenants des idées qui avancent
Férons-nous front debout, au vent des espérances ?



● Jacques Serres, Comédien.

Image de la semaine



Solidaires

● **Ensemble, c'est pour les 23 et 24 novembre.** Depuis le 15 juin dernier (voir *Cerises* n° 183) plusieurs réunions d'étape, dont celle des 8 et 9 novembre, ont permis d'avancer sur la tenue des Assises de regroupement, au sein du Front de gauche, de forces politiques (La Fédération pour une alternative sociale et écologiste - dont est membre l'Association des communistes unitaires - la Gauche anticapitaliste, Convergences et alternatives, les Alternatifs et une partie de la Gauche unitaire) et de personnes à titre individuel. À l'ordre du jour : la stratégie pour sortir d'une situation politique et sociale très dégradée, avec pour objectif également de contribuer à sortir le Front de gauche de l'atonie. Le nom proposé pour la nouvelle fédération de forces est : Ensemble - Mouvement pour une alternative de gauche, solidaire et écologiste. Les textes de réflexion, discutés depuis plusieurs mois, sont disponibles sur www.communistesunitaires.net, rubrique "Nouvelle force politique".

● **Promotion de Microsoft par l'Éducation nationale ?** Une nouvelle rencontre est programmée le 19 novembre entre des responsables du ministère et des représentants de collectivités locales avec Microsoft, Intel et SFR2. « Les services de l'Éducation nationale envoient depuis plusieurs mois des signaux inquiétants.

Le rapport de l'Inspection générale sur : La structuration de la filière du numérique éducatif, est très peu documenté sur les logiciels et ressources libres ou, au mieux minimise leur apport », protestent les acteurs du logiciel libre en France. Plus sur <http://www.cnll.fr/news/cp-education-microsoft/>



● **L'arc-en-ciel ne doit pas virer au gris.** Les fédérations CGT du spectacle, de la CGT culture et du SNJ-CGT appelaient à une manifestation, mercredi 13 novembre, devant l'Assemblée nationale, contre les atteintes aux aides à la presse. Plus d'une centaine de syndicalistes de la presse écrite et audio-visuelle y ont participé. "L'arc-en-ciel" de la presse en a déjà pris un sérieux coup (voir la brève de *Cerises* n°190, "Haro sur la presse", et de *Cerises* n° 193, "Liberté-Hebdo en péril"). Une pétition est aujourd'hui en cours pour la défense de *L'Humanité*, à l'adresse du Président Hollande qui, dans sa campagne, s'était engagé à « garantir le pluralisme et la liberté de l'information ». On sait ce qu'il en est des promesses de ce Président et de son gouvernement, néanmoins qualifié « de gauche ». Mais bon. Voir sur www.communistesunitaires.net, rubrique "Initiatives".

Cerises
 publication de l'Association des communistes unitaires
 - Noyau -
 Gilles Alfonsi, Gilles Boitte, Michèle Kiintz, Roger Martelli, Philippe Stierlin, Catherine Tricot, Pierre Zarka.
cerises@plateformecitoyenne.net
 Abonnement gratuit en ligne : <http://plateformecitoyenne.net/cerises>
www.cerisesenligne.fr